

Appel à candidatures – Soirée Cabaret

Informations générales - Soirée Cabaret dans le cadre d'une Tournée ALLER VERS

- **Date** : Mercredi 22 Juillet 2026
- **Lieu** : Bastide de Fontvieille
- **Heure du spectacle** : 20h00
- **Entrée** : Gratuite pour le public

Les candidatures sont ouvertes pour un espace de restauration et de vente de boissons à l'entrée de la Bastide. Dès 19h00 le parvis de la Bastide ouvrira ses portes.

Nous attendons un public familial et intergénérationnel. La tournée ALLER VERS organisée par le Théâtre du Gymnase bénéficie d'une communication qui touche un public culturel marseillais qui se déplace volontiers.

Le spectacle 1h sans entracte.

Les boissons servies ne pourront pas servir de projectiles (pas de canettes) ni d'arme (pas de verre ou objet devenant tranchant si cassé) ni les couverts ou vaisselle de service.

Un plus sera accordé à des solutions écologiques, recyclées, recyclables ou récupérées. Des poubelles seront mises à disposition par les vendeurs pour leurs acheteurs et seront soient collectées en fin de soirée, soit disposées fermées dans les containers à disposition.

Un foodtruck pour boissons & grignotage

Le candidat devra venir avec sa propre infrastructure de vente mobile (Foodtruck, triporteur, etc.). Il sera positionné devant l'entrée public, accessible aux PMR.

Technique

- Alimentation électrique fournie sur site
- Prévoir rallonges et câbles entre 30 et 50 mètres
- Fournir :
 - photo du truck,
 - métrage du véhicule,
 - espace nécessaire à l'installation.
- Le Foodtruck ou la structure mobile ne doit pas être plus long que 5,90 mètres
- Le branchement électrique sera à la charge de la Ville d'Allauch
- Le branchement d'eau potable ne sera pas mis à disposition par la Commune.
- L'installation devra permettre de garantir que la chaîne du froid et/ou du chaud soit strictement respectée.

- Aucun de point de cuisson chaud (type barbecue) ne sera autorisé.

Idées de produits attendus

- Du salé type sandwichs gourmets ou paninis ou galette au sarrasin, Focaccia ou pain ciabatta garnis ; Mini quiches individuelles ; une proposition végétarienne (facultatif)....

- Du sucré type Madeleines artisanales, Cookies, Financiers, Mini tartelettes, Boite de fruits frais,
- Boissons : Eau plate et gazeuse, softs, Thé glacé, Jus de fruits
- Et, sous réserve de présenter une licence (attention pas d'alcool forts) : Bière, Rosé, Prosecco ou mousseux

Frais de participation pour le 22 Juillet

- **60 € d'emplacement** : règlement avant ou le jour même, en chèque ou espèces.
- **+ Reversement de 10 % du chiffre d'affaires – voir modalités ci-dessous**

Une déclaration sur l'honneur du chiffre d'affaires devra être envoyée au plus tard le lendemain de la prestation à : courrier@allauch.com

Objet du mail : **22 juillet – déclaration Chiffre d'Affaire**

Un mail de retour précisera le montant à reverser et fera office de facture.

Les Chèques sont rédigés à l'ordre de : « Régie Promotion Économique et Commerce »

Adresse d'envoi : Mairie d'Allauch – Service commerce

BP 27

13718 Allauch CEDEX

Pièces administratives obligatoires pour candidater

- Lettre de candidature adressée à M. le Maire comprenant :
 - motivation pour la soirée,
 - carte des produits avec tarifs,
 - références et expériences.
- Extrait Kbis ou avis de situation SIRENE de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Copie de la licence de vente de boissons alcoolisées adaptée
- Copie de la pièce d'identité du responsable
- Carte professionnelle le cas échéant
- Attestation de formation au permis d'exploitation, le cas échéant

Dépôt des candidatures

 Date limite : **14 juin 2026 à minuit**

 Envoi des dossiers : culture@allauch.com

Un accusé de réception fera foi.

***⚠ L'envoi du dossier constitue uniquement une demande de participation.
L'organisateur se réserve le droit de refuser toute proposition ne correspondant pas à l'esprit de la soirée***